

tain moment, avant ce recensement, elles avaient émigré de l'Île du Prince-Edouard vers une autre partie du Canada. En tenant compte du mouvement d'entrée et de sortie des autres provinces, le mouvement interprovincial total est de 1,308,944.

Lors du recensement de 1941, 1,898,347 personnes domiciliées au Canada à la date du recensement ont déclaré venir d'en dehors du Canada—824,060 des Îles Britanniques, 61,687 des États-Unis, etc. En additionnant le mouvement interprovincial au mouvement de l'extérieur, on obtient un mouvement total de 3,207,291.

Afin d'obtenir un tableau complet du mouvement de la population, il serait évidemment nécessaire de faire ressortir pour chaque province les données indiquées ci-dessus pour le Canada; de cette façon le lecteur verrait exactement de quelles et vers quelles provinces le mouvement s'est effectué. Pour ces renseignements sur les provinces, il pourra consulter les publications de recensement plus détaillées.

### Section 10.—Langue parlée et langue maternelle

Langue officielle et langue maternelle ne doivent pas être confondues. Celle-ci, employée au foyer, est la langue naturelle d'une personne même si, à cause de son âge trop tendre, d'une infirmité ou pour quelque autre raison, elle ne peut la parler, tandis que la langue ou les langues officielles sont celles qui sont reconnues légalement pour emploi général. Ainsi, les immigrants dans un nouveau pays apportent avec eux leur langue maternelle qu'ils continuent de parler à la maison, mais ceci n'a aucun rapport avec les langues officielles de leur pays d'adoption.

Le Canada est officiellement bilingue, les deux langues étant l'anglais et le français. Au recensement de 1941, 1,474,009 personnes ont déclaré parler les deux langues officielles, 7,735,486 la langue anglaise seulement, 2,181,746 la langue française seulement et 115,414 aucune des deux langues officielles.

Le tableau 44 indique la mesure dans laquelle les personnes d'origine étrangère se sont ralliées aux langues parlées par les personnes d'origine anglaise et française au Canada. Les chiffres comparables pour la langue anglaise seulement paraissent dans les première et troisième colonnes du tableau 45. Au système des écoles publiques revient la majeure partie du mérite des progrès accomplis. Il est vrai de dire que plusieurs immigrants adultes, principalement dans les centres urbains, acquièrent une connaissance suffisante de l'une ou de l'autre des langues officielles, pourvu qu'ils ne soient pas trop âgés et qu'ils en aient suffisamment les moyens financiers ou autres\*.

Les pourcentages de ce tableau s'appliquent à la population totale de chaque origine. Les lois canadiennes exigent que tous les enfants du Canada fréquentent l'école jusqu'à l'âge de 14 ans au moins, et l'enseignement dans les écoles est donné soit en anglais, soit en français. En conséquence, dans un groupe racial de haute fécondité, le pourcentage de ceux qui ne peuvent parler aucune des langues fondamentales du pays diminue vraisemblablement et assez rapidement si l'immigration courante n'est pas considérable.

Ce sont les personnes d'origine scandinave qui parlent soit l'anglais, soit le français, en plus grand nombre. La plupart parlent l'anglais; relativement peu parlent le français. Les Allemands suivent les Danois, les Norvégiens et les Suédois, avec un pourcentage un peu plus élevé seulement de personnes ne pouvant parler aucune des langues principales.

Les langues maternelles sont étudiées dans le tableau 46 qui révèle que 1,663,712 personnes n'ont comme langue maternelle ni l'anglais ni le français. Le plus grand

\* Si les données étaient disposées par groupes d'âge de cinq ans, cette affirmation serait amplement prouvée au point de vue statistique.